



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

### Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice	: 27
Présents	: 25
Absents	: 2
Absents représentés	: 1
VOTANTS	: 26

### Secrétaire de séance :

Mme Valérie GOURITEN

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mars à vingt heure trente, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,  
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS,  
Mme Corinne BOURDON, M. Paul COURTAS, Mme Karine NEIL,  
M. Laurent HESSE, Maires adjoints,  
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS,  
Mme Brigitte BARDINA, M. Pierrick GARNIER, Mme Annick LHOSTE,  
Mme Aline MERCIER, M. Dominique MUNERET, M. Jérôme LENOIR,  
Mme Jocelyne THOUROT, Mme Valérie GOURITEN, Mme Delphine MAZURE, M. Lucien CAILLOU,  
M. Jean-Gabriel LAINEY, Mme Sandrine GOUX, M. Jean-François FOUCHER, Mme Sandrine POMMIER, Conseillers municipaux.

### ETAIT ABSENT REPRESENTE :

M. Thierry LOPEZ (pouvoir à M. le Maire)

### ETAIT ABSENTE NON REPRESENTEE :

Mme Lélia STADLER

**Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :**

- Désigné, à l'unanimité, Mme Valérie GOURITEN, Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;

### **DELIBERATIONS**

Par délibération n°2017-03-01 :

- Sous la présidence de M. PEYRESAUBES, M. le Maire sorti, adopté le compte administratif de la commune, établi par M. le Maire pour l'exercice 2016, à la majorité par 22 voix pour et 2 abstentions ;

*Il est précisé que le résultat de l'exercice 2016 laisse apparaître au compte administratif un déficit de 114 253,34 euros pour la section d'investissement, et un excédent de 422 862,30 euros pour la section de fonctionnement.*

*Le résultat de clôture (résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice), fait apparaître un déficit d'investissement de 188 399,08 euros et un excédent de fonctionnement de 707 125,55 euros.*

Par délibération n°2017-03-02 :

- Approuvé le compte de gestion de la commune, établi par M. le Trésorier d'Etampes pour l'exercice 2016, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions ;

Par délibération n°2017-03-03 :

- Approuvé à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, l'affectation de 217 237.48 euros en section de fonctionnement et 489 888.07 euros en section d'investissement, les résultats constatés au Compte Administratif pour l'exercice 2016 étant les suivants :

- Résultat de l'exercice de la section de Fonctionnement .....	+ 422 862,30 euros
- Résultats antérieurs reportés de la section de fonctionnement.....	+ 284 263,25 euros
- Excédent de la section de Fonctionnement .....	+ 707 125,55 euros
- Déficit de la section d'Investissement .....	- 188 399,08 euros
- Solde des restes à réalisés d'investissement.....	+ 243 754,66 euros
- Affectation en section de fonctionnement R 002.....	+ 217 237,48 euros
- Affectation en section d'investissement R 1068 .....	+ 489 888,07 euros

Par délibération n°2017-03-04 :

- Sous la présidence de M. PEYRESAUBES, M. le Maire sorti, adopté le compte administratif du service assainissement, établi par M. le Maire pour l'exercice 2016, à la majorité par 22 voix pour et 2 abstentions ;

*Il est précisé que le résultat de l'exercice 2016 laisse apparaître au compte administratif un déficit de 83 486,06 euros pour la section d'investissement, et un excédent de 1 462,69 euros pour la section d'exploitation.*

*Le résultat de clôture (résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice), fait apparaître un excédent d'investissement de 64 224,18 euros et un excédent d'exploitation de 50 882,38 euros.*

Par délibération n°2017-03-05 :

- Approuvé le compte de gestion du service assainissement, établi par M. le Trésorier d'Etampes pour l'exercice 2016, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions ;

Par délibération n°2017-03-06 :

- Approuvé l'affectation de 50 882.38 en section d'exploitation, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, les résultats constatés au Compte Administratif, pour l'exercice 2016 étant les suivants :

- Résultat de l'exercice de la section d'exploitation .....	+ 1 462,69 euros
- Résultats antérieurs reportés en section d'exploitation .....	+ 49 419,69 euros
- Excédent de la section d'Exploitation.....	+ 50 882,38 euros
- Excédent de la section d'Investissement .....	+ 64 224,18 euros

- Solde des restes à réalisés d'investissement .....	- 9 012,15 euros
- Affectation en section d'exploitation R 002 .....	+ 50 882.38 euros

Par délibération n°2017-03-07 :

- Approuvé les taux des trois taxes directes locales 2017 à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, comme suit :

- Taxe d'habitation :	11,47 % (2016 : 11,47 %)
- Taxe sur le Foncier bâti :	14,92 % (2016 : 14,92 %)
- Taxe sur le Foncier non bâti :	58,56 % (2016 : 58,56 %)

Il est précisé que compte-tenu des bases notifiées, le produit attendu est de 2 243 673 euros.

Par délibération n°2017-03-08 :

- Approuvé comme suit le budget primitif 2017 de la commune :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

**RECETTES : 3 937 261.48 euros**

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
002	Résultat de fonctionnement	217 237.48	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
013	Atténuation de charges	30 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 071.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
70	Produits des services	265 700.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
73	Impôts et Taxes	3 007 461.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
74	Dotations et Participations	398 692.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
75	Autres produits de gestion courante	15 100.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

**DEPENSES : 3 937 261.48 euros**

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
011	Charges à caractère général	1 077 334.48	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
012	Charges de personnel	2 180 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
014	Atténuations de produits	152 070.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 500.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
65	Autres charges de gestion courante	219 013.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
66	Charges financières	61 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
67	Charges exceptionnelles	20 600.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
022	Dépenses imprévues	38 744.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

## SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES : 1 986 353.29 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	188 500.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
041	Opérations patrimoniales	562 810.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	694 888.07	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
	Restes à réaliser	37 000.00	
13	Subventions d'investissement	178 105.05	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
	Reste à réaliser	320 850.17	
27	Autres immobilisations financières	4 200.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

DEPENSES : 1 986 353.29 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	RESTES A REALISER en Euros	MONTANTS en Euros	VOTES
001	Solde d'exécution d'investissement (déficit)		188 399.08	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 071.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
041	Opérations patrimoniales		562 810.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
10	Dotations, fonds divers et réserves		50.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
16	Emprunts et dettes assimilées		356 750.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
20	Immobilisations incorporelles	4 593.81	62 740.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
21	Immobilisations corporelles	85 900.30	698 437.70	Majorité (22 pour, 2 abs. et 2 contre)
23	Immobilisations en cours	23 601.40	0.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

Par délibération n°2017-03-09 :

- Approuvé comme suit le budget primitif 2017 du service assainissement :

## SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES : 162 083.38 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	25 601.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
70	Vente produits et prestations de service	85 600.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
002	Solde d'exécution de la section d'exploitation reporté (excédent)	50 882.38	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

**DEPENSES : 162 083.38 euros**

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
011	Charges à caractère général	80 099.66	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
67	Charges exceptionnelles	15 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 983.72	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

**SECTION D'INVESTISSEMENT****RECETTES : 142 582.55 euros**

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
001	Solde d'exécution d'investissement reporté (excédent)	64 224.18	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 983.72	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
13	Subventions d'investissement (RAR)	11 374.65	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

**DEPENSES : 142 582.55 euros**

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en Euros	VOTES
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	26 216.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
16	Remboursement d'emprunt	11 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
20	Immobilisations incorporelles (RAR)	40 927.80	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
21	Immobilisations corporelles	52 120.44	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

Par délibération n°2017-03-10 :

- Approuvé comme suit le montant des subventions 2017 :

a) Subventions 2017 aux associations morignacoises

Associations	Proposition 2017	Vote	Refus de prendre part au vote
AAPMA	850,00 €	Majorité, 25 voix pour	M. WEIGANT
ALPERE Morigny	150,00 €	Unanimité	
AMAP Paniers	100,00 €	Majorité, 25 voix pour	M. LAINEY
ANGATA SOUND	2 000,00 €	Majorité, 25 voix pour	M. COURTAS
BADMINTON	1 500,00 €	Unanimité	

BI CROSS BMX	400,00 €	Majorité, 24 voix pour	M. FOUCHER et Mme POMMIER
COJE Journée de l'Europe	1 200,00 €	Majorité, 25 voix pour	Mme LHOSTE
CYCLO CLUB MORIGNY	550,00 €	Unanimité	
FOOTBALL CLUB	3 600,00 €	Unanimité	
FUSION DANSE	400,00 €	Unanimité	
GYM'S CLUB	1 000,00 €	Unanimité	
JUDO CLUB	2 500,00 €	Unanimité	
KARATE ASM	150,00 €	Unanimité	
LOISIRS ET CULTURE	2 000,00 €	Unanimité	
MONT BONVILL' A JOIE	400,00 €	Unanimité	
PASTASCIUTTA	450,00 €	Majorité, 25 voix pour	Mme BOURDON
PEEP	150,00 €	Majorité, 25 voix pour	Mme MAZURE
PETANQUE MORIGNY	400,00 €	Unanimité	
PETITS MORIGNACOIS	400,00 €	Majorité, 25 voix pour	M. HESSE
PETITS PAS	/	Unanimité	
PLEINE LUNE	800,00 €	Unanimité	
RANDONNEURS DE L'ESSONNE	450,00 €	Unanimité	
RESTONS JEUNES	700,00 €	Unanimité	
TAE KWON DO	500,00 €	Unanimité	
TAROT CLUB	400,00 €	Unanimité	
TEAM BASKET	4 000,00 €	Majorité, 25 voix pour	M. COURTAS
TENNIS CLUB MORIGNY	1 800,00 €	Unanimité	
TENNIS DE TABLE	800,00 €	Unanimité	
VADE RETRO SATANAS	500,00 €	Majorité, 25 voix pour	M. FOUCHER
<b>TOTAL</b>	<b>28 150,00 €</b>	<b>XXX</b>	<b>XXX</b>

b) Subventions exceptionnelles aux associations morignacoises (dans la limite d'une enveloppe de 3 000 euros pour l'exercice 2017)

Association	Projet	Montant proposé (en euros)	Vote
Ecole Daudet	« L'école du petit créateur »	450,00 €	Unanimité
Badminton	« 20 ans du Club »	100,00 €	Unanimité

c) Subventions 2017 aux coopératives des écoles de Morigny-Champigny (montant total de 11 102,00 euros soit 26,00 euros par enfant), approuvées à l'unanimité comme suit :

Ecole	Effectifs 2017	Proposition de subvention 2017
Elémentaire A. Daudet	129	3 354,00 euros
Elémentaire Chateaubriand	136	3 536,00 euros
Maternelle J. de la Fontaine	81	2 106,00 euros
Maternelle C. Perrault	81	2 106,00 euros

d) Subvention 2017 à l'Association Morignacquoise des Agents Territoriaux d'un montant de 8 432 euros, soit 136 euros par agent, approuvée à l'unanimité ;

Par délibération n°2017-03-11 :

- Pris acte du rapport d'activité 2015 du SIARE ;

Par délibération n°2017-03-12 :

- Approuvé à l'unanimité le bilan d'exécution du contrat de territoire relatif à la construction de la nouvelle école élémentaire du Bourg et du restaurant scolaire, déclaré remplir les conditions pour la non-application du malus et le versement d'un bonus, sollicité du Département le versement de la somme de 50 692 euros et autorisé M. le Maire à signer tous les documents afférents ;

Par délibération n°2017-03-13 :

- Approuvé à l'unanimité le Projet Educatif Territorial pour la période 2017-2020 ;

Par délibération n°2017-03-14 :

- Adopté à l'unanimité une motion afin :  
- d'apporter son soutien à la mobilisation des personnels médicaux et non médicaux,  
- de demander une dérogation à l'appartenance à un GHT pour l'EPS Barthélémy DURAND,  
- de défendre la spécificité des établissements de santé mentale pour refuser toute baisse de la qualité de la prise en charge des patients.

Par délibération n°2017-03-15 :

- Décidé à l'unanimité de verser une gratification sous forme de bons d'achats, d'un montant de 100 euros, aux Jeunes qui participeront au chantier « BRISFER » qui se déroulera du 21 au 25 août 2017, et de prendre en charge les repas du midi pendant cette période.

**INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**

- Reçu lecture des décisions du Maire :

n°	Objet
D2017-AG-02	Location du complexe sportif pour un montant de 4 000 € TTC, à l'occasion du fishing show, du 29/11 au 04/12/2017
D2017-FIM-03	Assistance pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document Unique (DU), par l'entreprise Réseau 3SQE pour un montant de 10 000 € HT
D2017-AG-04	Contrat pour la recherche de personnel médical par le cabinet de recrutement JBM pour un montant de 9 000 € HT/praticien

**M. le Maire a sollicité d'éventuelles questions, et, l'ordre du jour étant épuisé, a clos la séance à 22 heures 27.**

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny  
Le 30 mars 2017

Le Maire,

Bernard DIONNET



Affiché le : 01/04/2017